

## L'universalité du suffrage en France

Par **ibram**, le **07/11/2011** à **16:16**

Bonjour à tous

J'ai une dissertation à préparer sur : L'universalité du suffrage en France"

Je dois avouer que je suis un peu bloquer au démarrage, je n'arrive pas vraiment à dégager des intérêts au sujet.

Je suppose qu'il faut parler du suffrage restreint/universel, direct/indirect mais je vois pas comment l'amener ou plutôt vers quel but me diriger ...

je suis dans le vague, si certain d'entre vous ont quelques indices je suis toute ouïe ...

Par **alex83**, le **07/11/2011** à **21:11**

Bonjour,

Ça fait résonner le débat récent sur le vote des étrangers au élections locales (voire nationales, selon certaines mouvance d'extrême-gauche).

Sinon, la question est surtout celle des défauts du suffrage universel ou de l'universalité du suffrage (même si tout le monde est a priori pour).

Nombreux griefs peuvent être adressé à ce type d'élection, et derrière cette critique point finalement l'idée du peuple non éduqué à la politique, du peuple non instruit, des dérives de la démocratie directe, etc.

;-)

Par **Camille**, le **08/11/2011** à **10:31**

Bonjour,

Effectivement, le titre est un peu alambiqué...

[citation]

des dérives de la démocratie directe

[/citation]

A noter qu'on ne parle de dérive de la démocratie directe que dans le cas où on n'est pas content du résultat.

Comme si un peuple n'avait pas le droit de décider sans tenir compte de l'opinion éclairée des adeptes de la pensée unique...

De Gaulle, qui avait fait inscrire l'élection du PR au suffrage universel dans la Constitution, n'était pas tellement (pas du tout même) favorable à cette méthode...

Par **Camille**, le **08/11/2011** à **10:41**

Re,

Sous forme de P.S. (qui ne veut pas dire Parti Socialiste, hein...)

[citation]l'idée du peuple non éduqué à la politique, du peuple non instruit[/citation]

A qui la faute ?

Tous les ministres successifs de l'éducation nationale auraient mieux fait de relire la lettre de Jules Ferry aux instituteurs avant de se lancer dans des réformettes plus ou moins avortées...

[citation]Des diverses obligations qu'il [*le régime nouveau*] vous impose, celle assurément qui vous tient le plus à cœur, celle qui vous apporte le plus lourd surcroît de travail et de souci, c'est la mission qui vous est confiée de donner à vos élèves l'éducation morale **[s]et**

**l'instruction civique[/s]** [/citation]

Elle date pourtant de 1883...

Par **alex83**, le **08/11/2011** à **13:23**

[citation]A noter qu'on ne parle de dérive de la démocratie directe que dans le cas où on n'est pas content du résultat. [/citation]

Pas forcément d'accord.

De manière objective, on peut parler de dérive.

Demain, si MME Le Pen propose la réintroduction de la peine de mort par voie de referendum, et que lui oui l'emporte, je considérerais que c'est une dérive de la démocratie directe.

Si demain M Dupont Aignan propose de quitter définitivement et fermement l'UE par referendum, et que lui oui l'emporte, je considérerais pareillement qu'il y a dérive.

J'utilise des exemples extrêmes, mais même en présence de démocratie, il faut savoir raison garder...

Par **Camille**, le **08/11/2011** à **14:47**

Bonjour,

C'est exactement ce que j'ai écrit...

Pourquoi le fait de sortir de l'UE serait une "dérive" ?  
Dérive par rapport à quoi ?

De même, bien que le sujet soit un peu plus délicat, que la peine de mort. Dérive par rapport à quoi ?

Si le rétablissement de la peine de mort était votée par le parlement, ce ne serait plus une dérive, mais "l'expression démocratique d'un peuple qui s'exprime par l'intermédiaire de ses élus éclairés" ?

En quoi les élus seraient plus intelligents que ceux qui l'ont élu ? Ou à considérer qu'il a été élu par un peuple non éduqué à la politique, par un peuple non instruit ? Donc, légitimité (indirecte) de l'élu ?

Nouveau sujet de dissertation : Légitimité d'un khong élu par des khongs parmi les khongs ? (entre nous, des élus non instruits et apparemment non éduqués à la politique, on en connaît tous quelques-uns...)

[smile4][smile4][smile4]

Par **marianne76**, le **08/11/2011** à **15:24**

Je vous rejoint à 100% je n'aurais dit mieux Camille

Par **alex83**, le **08/11/2011** à **18:19**

Camille,

Dérive en prenant comme point de repère du sens de l'histoire !

Nous voilà en présence de l'opposition :

Bon sens VS émanation démocratique (au sens littéral) du peuple.

Si demain on vote qu'il faut balancer une bombe nucléaire sur la Lybie, le résultat est le même, le vote aura été démocratique, donc légitime. Donc, selon vous, si une telle résolution est adoptée à la majorité des voix, il n'y a aucun souci quant à son application.

Nous allons atteindre le point G mais effectivement, le régime nazi était tout à fait légitime, puisque M. H était l'émanation démocratique de la volonté du peuple...

Selon moi, la démocratie directe est pernicieuse car elle a la capacité de conduire le peuple à sa propre perte et de le mettre en face de ses propres contrariétés (Rousseau le disait lui-même, "la démocratie directe est un gouvernement si parfait qu'il ne convient pas à des hommes" mais "à un peuple de dieux") dans certaines conditions.

D'où les gardes-fou, les élus, qui sont censés prendre le temps de réfléchir, de débattre au

bien fondé de telle ou telle disposition.

...Mais là je suis à la frontière entre théorie du droit et réalité pratique.

Par **alex83**, le **08/11/2011** à **22:57**

Rebonsoir !

J'ai voulu me faire l'avocat du -diable- "suffrage censitaire", voici que je reçois les foudres des membres =).

D'abord, ai-je nié, quelque part sur ce forum ou ailleurs, que Rousseau était pour la peine de mort ?

Quant à votre remarque sur une France restée occupée, je ne vous permets pas de dire que je "serais en train de défendre" les couleurs de l'armée Nazi. D'abord parce que pour moi, le bon sens qui vous apparaît trop vague et que j'ai peut être mal circonscrit se place du côté des contingences objectivement positives de l'histoire pour les peuples : la doctrine Nazi, communiste... n'ont pas fait, objectivement, de bien à l'histoire.

Et ensuite car l'histoire nous a prouvé que le bon sens que je décris est bien celui que je définissais juste avant : -les régimes néfastes pour les peuples se sont effondrés- ainsi une guerre n'est pas une contingence objectivement positive pour les peuples (je serais étonné d'entendre le contraire) -on fait tout aujourd'hui pour l'éviter, il faut s'en féliciter-.

Enfin pour revenir à votre dernier message, l'avis de Rousseau sur la peine de mort était le sien au 18ème, pour moi sa position était objectivement négative à l'égard des peuples, ce qui ne lui enlève pas sa qualité de philosophe, penseur.

La politique n'est pas une science exacte : c'est exact.

Par **Camille**, le **09/11/2011** à **12:13**

Bonjour,

[citation]

Si demain on vote qu'il faut balancer une bombe nucléaire sur la Lybie, le résultat est le même, le vote aura été démocratique, donc légitime. Donc, selon vous, si une telle résolution est adoptée à la majorité des voix, il n'y a aucun souci quant à son application.

[/citation]

Si demain [barre]on[/barre] [s]le Parlement[/s] vote qu'il faut balancer une bombe nucléaire sur la Lybie, le résultat est le même, le vote aura été démocratique, donc légitime. Donc,

selon vous, si une telle résolution est adoptée à la majorité des voies [des députés et des sénateurs], il n'y a aucun souci quant à son application ?

Pourquoi ne faites-vous pas confiance au peuple ? Parce qu'il n'est pas éduqué ? Pourquoi ne fait-on rien pour qu'il le soit ? C'est demandé par Jules Ferry depuis plus de cent ans ! Et on n'a toujours pas atteint cet objectif en 2011 (et j'ai peur qu'on en soit loin...)

D'autant que, à ma connaissance, on ne consulte pas une population comme ça, au débotté, sans lui laisser le temps préalable d'y réfléchir et d'en débattre. Voyez de plus près le mécanisme des votations dans le/les pays qui pratiquent ce genre de démocratie.

[citation] Nous allons atteindre le point G mais effectivement, le régime nazi était tout à fait légitime, puisque M. H était l'émanation démocratique de la volonté du peuple...

(...)

D'où les gardes-fou, les élus, qui sont censés prendre le temps de réfléchir, de débattre au bien fondé de telle ou telle disposition.

[/citation]

Sauf que, justement, dans l'exemple que vous citez, il s'agissait bel et bien (et il s'agit toujours) d'une démocratie [s]représentative[/s], sauf erreur de ma part, donc ça a plutôt mal fonctionné, le coup des "garde-fous"...

Et, rien qu'en France, à pareille époque, pourtant également une belle et bonne vieille démocratie représentative, donc "munie de garde-fous", ça ne s'est pas beaucoup mieux passé.

Et on pourrait citer d'autres exemples...

Or, pour le seul pays qui pratiquait, et pratique toujours, une vraie démocratie directe (plutôt mixte d'ailleurs), je n'ai jamais entendu dire qu'il s'y était installé un régime autoritaire, voire dictatorial, sauf... lorsqu'il a été placé sous la tutelle de... devinez qui ? Napoléon Bonaparte ! [smile17]

A l'occasion, interrogez quelques Suisses et vous verrez qu'ils sont bien plus au courant du fonctionnement [s]réel[/s] de leurs institutions que la plupart des Français des nôtres, pour ne parler que de ce point précis. Il faut dire aussi que, chez eux, l'instruction civique n'y est pas escamotée à l'école, comme chez nous.

Par **Camille**, le **09/11/2011 à 12:30**

Bonjour,

On notera d'ailleurs, au passage, qu'il existe beaucoup plus de démocraties directes qu'on ne le croit, ou plutôt pas mal d'entités juridiques qui fonctionnent comme ça ou qui devraient normalement fonctionner comme ça :

- une société commerciale, genre SARL ou SA ;
- une copropriété réunie en syndicat de copropriété

fonctionnent dans leurs principes, même si la réalité est parfois un peu différente, comme des démocraties directes et même des *pures et dures* "Landsgemeinde" (votes à main levée).

Je ne suis en tout cas pas certain que ça marcherait mieux si les porteurs de parts, les actionnaires ou les copropriétaires se cantonnaient à élire des représentants qui décideraient de tout à leur place...

Par alex83, le 09/11/2011 à 16:51

[citation]Sauf que, justement, dans l'exemple que vous citez, il s'agissait bel et bien (et il s'agit toujours) d'une démocratie représentative, sauf erreur de ma part, donc ça a plutôt mal fonctionné, le coup des "garde-fous"..[/citation]

Oui mais attendez, que ce soit la démocratie directe ou indirecte, elles présentent toutes deux de gros défauts chacune propre à leur fonctionnement. Je proposais des pistes de réflexion au départ, ce n'est pas pour autant que je défends la thèse d'un "peuple non éduqué" (au contraire, quelques consultations du peuple, parfois, notamment dans notre pays, ne nous ferait pas de mal et participerait précisément comme vous le préconisez à la curiosité pour la chose publique, et plus encore).

De même pour la France, les garde-fous ont sombré dans la violence pendant la seconde guerre (ce que vous soulevez) mais faisons un peu d'ucronie, vu la morosité ambiante qui régnait (une violence latente, des bas instincts débordant de haine) dans cette période (je parle notamment, et ce n'est pas tout évidemment, de racisme primaire), donner la parole au peuple n'aurait pas été mieux, le résultat aurait été le même...

Il ne s'impose pas ipso facto, dans une démocratie directe (une véritable démocratie directe), une dictature, c'est certain, mais le système peut conduire le peuple (elle en a la capacité, ce n'est pas systématique) à laisser le mauvais prendre le dessus. La démocratie représentative a sans doute moins tendance à mal tourner (d'où la constatation suivante : il n'existe quasiment pas de démocratie directe aujourd'hui. Est-ce à déplorer ? Je ne le pense pas mais peut-être que des systèmes mixtes seraient plus opportuns, toujours dans le même souci d'intéresser le peuple à la politique)

Pour la Suisse, leurs institutions s'inscrivent dans une tradition démocratique, nous dans la nôtre. Est-ce le choix des dirigeants "d'escamoter" l'instruction du peuple à la chose publique en France ? Est-ce toujours la faute des dirigeants (en partie du moins) ? Les parents n'ont-ils pas un rôle à jouer là dedans (en partie au moins) ? (on sort du débat...).

Quant à la comparaison avec la société, on parle de droit politique, on parle d'élection, de vote, mais tout de même, on ne peut pas comparer le fonctionnement démocratique d'une nation et le fonctionnement démocratique d'une entreprise, même si les termes et les concepts semblent se ressembler : la société a une finalité économique, la volonté de réalisation d'une économie, de profit ; la politique n'a pas de but si précis, elle doit "simplement" veiller à une bonne administration du pays (en interne et en externe) et -tenter- d'assurer un "bien-être" (relatif) au peuple qu'elle gouverne (autant qu'elle le puisse).

[citation]Je ne suis en tout cas pas certain que ça marcherait mieux si les porteurs de parts, les actionnaires ou les copropriétaires se cantonnaient à élire des représentants qui décideraient de tout à leur place...[/citation]

Vous êtes un peu caricatural sur ce point. Et un système où l'on élit des gens qui décident à notre place ne tombe pas forcément dans la tyrannie.... Les américains élisent-ils directement leur président ? Choisit-on pour eux ? Mais alors, est-ce leur volonté ? Oui naturellement

puisque les élus sont censés les représenter...

Nb : Point G, je voulais dire point Godwin.